

installés à la cour, il n'y eut trames noires et odieuses qu'ils imputèrent au Père de Chanteloube et à la reine mère. Mais il est difficile de les croire sur parole. Il leur convenait trop bien de chanter cet air-là, car plus ils chargeaient leurs anciens alliés, plus ils croyaient blanchir leur propre conscience qui en avait grand besoin.

Le procédé est peu noble, mais bien dans le caractère connu de ceux qui l'employèrent ; ils étaient désireux de complaire au ministre en flattant ses passions, en se pliant à sa politique : pour ces raisons leurs assertions doivent être suspectes à la postérité.

Du reste, il y a dans les Mémoires de Richelieu, au sujet des complots dévoilés par Gaston, une phrase fort curieuse et qui permet de juger à leur valeur les renseignements obtenus. Parlant de la manière employée pour décider le prince à parler, Richelieu s'exprime ainsi :

« Non pas que Monsieur contât ces choses de lui-même, mais le cardinal lui demandait s'il n'était pas vrai qu'on lui disait telles et telles choses et il l'avouait ingénument. »

C'est qu'en effet Monsieur n'était pas un coupable repentant, venant s'accuser de ses fautes et dévoiler, pour le bien de l'État, les trames ourdies contre son repos et sa prospérité. Esprit frivole et cœur lâche, il parlait sans réflexion, mû par le seul désir de plaire au roi et au ministre qu'il craignait ; prêt à se disculper en chargeant les autres. La Providence montra sa bonté envers la France en ne lui donnant pas un tel maître. Elle retarda ainsi la révolution qui se fût faite sous un roi misérable comme Gaston, et permit à la vieille monarchie française, avant sa chute tragique, de répandre encore un incomparable éclat dans la personne de Louis XIV qui a personnifié en lui-même le plus grand siècle de notre histoire.